



Affaires Scolaires

T:\pol_comm\Charlotte FRADIER\SITE INTERNET\MON QUOTIDIEN\Autour de l'école\Inscriptions scolaires\inscriptions scolaires 2022\PA_ADMIS.doc

N/Réf. : PB/FP/SP

Madame, Monsieur,

Vous avez inscrit votre enfant à l'école maternelle **PAUL ARENE**.

Cette inscription doit obligatoirement être validée par l'admission prononcée par la directrice de l'école et se fera :

1 - Dans un premier temps, par envoi de mails avec les coordonnées téléphoniques des parents et tous les documents demandés à l'adresse suivante : **ecole.0831250H@ac-nice.fr**

Liste des documents à envoyer :

- **Fiche d'inscription de la Mairie**
- **Livret de famille (pages parents et enfants)**
- **Carnet de santé (pages vaccinations)**
- **Photo d'identité de l'enfant (petit format)**

2 - Ensuite, un rendez-vous sera proposé à chaque famille en fonction de la situation sanitaire (soit en présentiel, soit téléphonique) aux dates suivantes :

Vendredi 29 avril 2022 :
8h45-11h30 / 13h30-15h00

Vendredi 6 mai 2022 :
8h45-11h30 / 13h30-15h00

Vendredi 13 mai 2022 :
10h00-11h30 / 13h30-16h30

Vendredi 3 juin 2022 :
8h45-12h00 / 13h30-17h00

Vendredi 17 juin 2022:
8h45-12h00 / 13h30-17h00

3- Pour les nouveaux arrivants et les dérogations :

Lundi 29 août 2022 :
9h00 -12h00